

## **Ecopoint - Boécourt (Rte Principale 38A)**

### **Gestion - Tri - Respect**

Notre Ecopoint est un centre de tri communal des déchets des ménages, à **disposition des citoyens de Boécourt uniquement**. Il met à disposition le maximum de possibilités pour la récupération des déchets.

Nous constatons de temps en temps un mauvais tri, ou des dépôts illégaux à l'Ecopoint (fûts à bière, bidons de lessive liquide, berlingots de lait, pots de peinture, sacs d'ordures non taxés, petits bibelots posés en vrac, etc).

Dès le printemps 2019, l'Ecopoint comprendra à l'extérieur : 5 moloks pour les sacs taxés (ordures ménagères) et 2 moloks pour le verre usagé. Il y a également 2 fûts pour l'huile végétale et minérale, ainsi qu'une benne pour le carton et une autre pour le papier (en vrac, non ficelé). A l'intérieur, vous trouverez des conteneurs spécifiques pour la récupération : du PET, alu, fer blanc, sagex, habits, capsules, piles). Pour vos autres déchets, référez-vous au MEMOdéchets qui mentionne de manière claire comment éliminer ceux-ci.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration et votre soutien pour le maintien d'un Ecopoint performant dans notre Commune. Nous vous rendons attentifs au fait que **l'Ecopoint est un lieu important, à respecter au maximum, par un tri méticuleux et un respect des horaires. L'Ecopoint (intérieur et extérieur) est FERME le soir dès 20h00 ainsi que les dimanches et jours fériés.**

D'autre part, lors des ramassages de déchets encombrants ménagers incinérables, **les petits objets pouvant être mis dans un sac taxé de 110 lt ne sont pas ramassés**. Les objets encombrants ne doivent pas contenir de la ferraille. Cette dernière fait l'objet de 2 ramassages annuels séparés. De plus, **lors d'un vide-appartement (déménagement, décès, etc), il n'est plus ramassé que 2 m<sup>3</sup> de déchets encombrants ménagers incinérables. Pour le surplus, nous vous demandons de vous adresser à une entreprise de location de benne, ceci à vos frais.**

**Les citoyens de Boécourt peuvent amener 3 m<sup>3</sup> de déchets inertes par chantier et par année à la décharge du SEOD.**

Nous remercions toutes les personnes bienveillantes et responsables qui font l'effort de leur tri respectueux pour le bon fonctionnement et le maintien de notre Ecopoint.

Le Conseil communal